



# Rupture conventionnelle et négociation des indemnités

Par **mcass**, le **15/01/2013** à **09:01**

Bonjour, rnje vais avoir un rdv avec mon employeur pour négocier mon départ.rnJ'aimerais connaître en terme de chiffre qu'ai je droit de demander pour une rupture conventionnelle? rnJe suis dans la société depuis Avril 2009, soit 3 ans et 9 mois d'ancienneté. rnLa convention collective est commerce de gros bonneterie, lingerie.rnCombien ai je droit en cas de licenciement? rnOn m'a dit que le montant que l'on me proposerait ne devait pas en être inférieur? rnrnMerci par avance de votre réponse.rnCdt, McAss